

Comité du Cher de Karaté et Disciplines Associées

Assemblée générale ordinaire du 04/12/2019

Compte-rendu

Clubs présents (13 soit 52%) :

- ✓ Fudo Shin Karaté Do
- ✓ Vierzon Shotokan Karaté
- ✓ Karaté Club Fussy
- ✓ Cercle Budo Bourges Karaté
- ✓ USF Sonchoo Karaté Club St Florent
- ✓ Club Sportif et Artistique EMB
- ✓ Karaté Do Nérondes
- ✓ Karaté Do Club de Bourges
- ✓ Club Karaté Chapellois
- ✓ Body Karaté St Amand Montrond
- ✓ Karaté Mehunois
- ✓ Kimé club de Bourges
- ✓ Gensei ryu karaté Do St Amandois

Clubs absents (12 soit 48%) :

- ✓ CK J J
- ✓ KC de Savigny en Sancerre
- ✓ Karaté club vierzonnais
- ✓ Budo club St Doulichard
- ✓ Karaté Do Shotokan St Satur
- ✓ Karaté Do Bellevillois
- ✓ Karaté en terres vives
- ✓ Krav Maga Global 18
- ✓ Karaté club de Beffes
- ✓ CSLG SAM
- ✓ Self Defense System
- ✓ Body Système Defense 18

Membres du CD présents :

AKRAM Najib, BOUCHAIB Patrick, DELAUNAY Luc, FORBEAU Michel, MURAT Béatrice, PANDORE Théodore, PIJAT Olivier, ROPERO Thibaud, DE MALLEVOUE Sophie, AUMEUNIER Stéphane, BONNIN Jacky, NORGIEUX Hélène

Membres du CD excusés :

GILLET Jérémy, GILLET Gladys, BERGER Thierry, BOUCHAIB Aline

18h45 : Accueil et Emargement des Clubs, Accueil des invités

19h00 : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour

- 1/ Approbation du P.V de l'A.G du 9 janvier 2019
- 2/ Rapport moral du Président
- 3/ Rapports du Directeur Technique Départemental
- 4/ Rapport du responsable Départemental Arbitrage
- 5/ Rapport de la responsable Commission Sportive
- 6/ Bilan financier 2018-2019
- 7/ Budget prévisionnel 2019-2020
- 8/ Questions diverses

* * *

1/ Approbation du P.V de l'A.G du 9 janvier 2019

Approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport moral du Président

Présentation en diaporama à retrouver sur le site du Comité.
Accueil et remerciements de Danièle AUDIN, ancienne présidente du CDK18.

3/ Rapports du Directeur Technique Départemental

Le calendrier départemental est établi après ceux de la Fédération et de la Ligue. Des changements inopinés ont parfois lieu car nous ne sommes pas toujours informés des modifications de dates de certaines compétitions ou manifestations. Le calendrier proposé tient compte des congés scolaires et des ponts.

Pour information le passage de grade 5^{ème} DAN est désormais du ressort de la région et non plus de la Fédération.

Le nombre de compétiteurs est en diminution. 6 compétitions ont eu lieu en 2019. En revanche les résultats sont en hausse pour les compétitions nationales et internationales ; toutes les catégories ayant été représentées y compris en vétérans.

4/ Rapport du responsable Départemental Arbitrage

La formation et les examens des arbitres se déroulent désormais au niveau départemental.

Le règlement évolue et est de plus en plus pointu ; les informations à apprendre sont conséquentes. Il est important d'expliquer pourquoi telle ou telle technique n'est pas validée.

5/ Rapport de la responsable Commission Sportive

Présentation du diaporama par M. ROPERO en remplacement de Mme Gladys GILLET. Remerciements appuyés à l'attention de M. GILLET Hugues pour son investissement concernant le déroulement et l'encadrement des compétitions.

Bilan et commentaires de la saison écoulée. Globalement le nombre de compétiteurs est plus important en kumité qu'en kata. A noter une tendance à la baisse de 27% en kumité et de 15% en kata par rapport à la saison précédente.

6/ Bilan financier 2018-2019

Lecture du rapport financier par Mme MURAT Béatrice, trésorière.

Le solde est positif à 4766 euros.

Les comptes ont été vérifiés et validés par Mme Annick DIQUELOU qui a pointé que les dépenses sont bien maîtrisées et a reconnu l'exactitude, la précision et la présence de toutes les pièces comptables ainsi que les montants correspondants.

Les demandes de subventions sont les suivantes :

- 3800 euros et 1000 euros auprès du Conseil Départemental
- 1742 euros de subvention de la Fédération (retour sur licences soit 2 euros par licenciés [871 x 2])
- 2200 euros (cotisation fédérale et aide au département)
- 3000 euros d'aide à la licence du Conseil Départemental entièrement reversés aux clubs

Eu égard à l'expérience de l'année passée la demande de subvention auprès du CNDS n'a pas été renouvelée.

Pour rappel l'organisation et le déroulement des compétitions et des stages techniques représentent une part importante du budget de fonctionnement annuel.

Les formations mutualisées sur 3 départements ont en revanche permis un léger excédent financier. Les dojos prêtés gracieusement font aussi réaliser quelques économies.

7/ Budget prévisionnel 2019-2020

Pour 2019-2020 les ressources financières resteront à l'identique mais une légère économie sur les frais postaux sera réalisée grâce à la généralisation des virements bancaires.

Cependant, conformément aux délibérations fédérales lors de son Assemblée Générale, le Comité disposera d'autres ressources financières à savoir la vente de passeports, les droits d'inscription aux compétitions et aux stages.

8/ Questions diverses

Intervention de M. OURY Raymond, président du CDOS.

Il a assisté la semaine dernière à une réunion au Ministère des sports.

Les ANS (agences nationales du sport), nouvellement créées, seront financées à hauteur de 30% par l'Etat, 30% par les collectivités locales, 30% par les clubs et 10% par le mouvement économique.

Les conférences régionales seront opérationnelles courant septembre 2020.

M. OURY rappelle l'importance de continuer à déposer des dossiers de demande de subventions même si la démarche est parfois fastidieuse.

Les heures de bénévolat, qui peuvent être contrôlées, doivent apparaître au niveau des comptes de l'association. Pour 2020 le taux horaire est à 15 euros. Un décompte à 23000 heures équivaut au recrutement d'un poste à mi-temps.

Une convention entre le SDIS et le CDK18 est en cours de discussion.

Remerciements à M. COSTA Joaquim pour sa participation à la réunion nationale des directeurs techniques qui s'est déroulée à Castelnau-le-Lez.

La remise des diplômes aux lauréats de grades, arbitrage, DAF, AFA et SDFNV a clôturé cette assemblée.

Pour rappel cérémonie des vœux le 16 janvier 2020 avec la traditionnelle galette des Rois et remise des récompenses aux compétiteurs ayant décroché un podium national.

M. AKRAM N.,
Président

Mme NORGIEUX H.,
Secrétaire de séance